

# FICHE D'INSCRIPTION

Photo d'identité  
obligatoire pour  
les nouveaux  
adhérents

L'AVANT-DEUX

14, rue de Montréal  
85000 LA ROCHE SUR YON

☎ : 02 51 37 85 90

E-mail : [contact@avant-deux.fr](mailto:contact@avant-deux.fr)

<http://www.avant-deux.fr>

N° adhérent : .....

(à remplir par l'association)

**Avant de vous inscrire, vérifiez que le futur vacancier correspond bien au profil du « public concerné »**

Travailleur CAT  oui  non lieu : .....  
Lieu d'habitation  foyer  appartement  parent  autre : .....

## IDENTITE

NOM : ..... PRENOM : .....

Date de naissance : ..... SEXE : M F Taille : ..... Poids : .....

N° de sécurité sociale : .....

## INSCRIT PAR

Nom (établissement, parents) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ ..... Portable .....

E-mail : .....

## ADRESSE POUR LA FACTURATION

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ .....

E-mail : .....

## EN CAS D'URGENCE OU DE RAPATRIEMENT PENDANT LE SEJOUR

NOM de la personne à contacter : ..... ☎ : ..... portable : .....

NOM de la personne chargée du rapatriement si nécessaire: ..... ☎ .....

## CHOIX DU SEJOUR par ordre de préférence :

Séjour 1 : ..... Date : .....

Séjour 2 : ..... Date : .....

Séjour 3 : ..... Date : .....

Prix du séjour (voir catalogue) : ..... €

Adhésion annuelle (si non réglée) + 20,00 €

Assurance annulation  oui  non\* + ..... €

**PRIX TOTAL** ..... €

## IMPORTANT

**\* En cas d'annulation de séjour (pour toute cause) et de refus de souscription de l'assurance annulation, des frais d'annulation définis par les conditions générales et particulières de vente seront retenus par l'association.**

Toute inscription sera définitive, et sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration, quand l'association recevra IMPERATIVEMENT cette fiche dûment remplie et signée, accompagnée de l'**acompte** de 30% du prix du séjour, **de l'adhésion et de l'assurance annulation** (si souscrite) **soit** ..... €, la fiche de renseignement, la fiche de liaison et les conditions de vente dates et signées. Joindre également la copie de la carte d'identité, de la carte de sécurité sociale, de la carte mutuelle, de la carte d'invalidité et de l'ordonnance en cours.

**Le solde d'un montant de ..... € sera à régler un mois avant le départ sans rappel de l'association.**

**Pendant le séjour, les vacanciers devront posséder leur carte d'identité et la copie des cartes demandées lors de l'inscription.**

Je soussigné(e) ..... agissant en qualité de ..... donne pouvoir au responsable du séjour de vacances, après consultation d'un médecin, de faire donner tous les soins médicaux que nécessiterait l'état de santé du vacancier, y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale avec anesthésie ; m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques avancés par l'association durant le séjour ; m'engage à prévenir l'association de tout changement de comportement du vacancier à compter de ce jour ; autorise l'association l'avant-deux à diffuser et utiliser (DVD, site internet...) des photographies prises lors du séjour pour une durée de 1 an à compter de ce jour, sans contrepartie financière (En cas de refus, rayer cette mention) ; certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente.

Certifié exact à : ..... le .....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Autonomie (selon la grille) : .....

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Ces renseignements sont importants, merci de remplir la fiche avec précision

VIE QUOTIDIENNE	ETAT PHYSIQUE	RELATION SOCIALE	EXPRESSION ORALE
<b>A</b> <input type="checkbox"/> Se prend totalement en charge et aime à participer	<b>1</b> <input type="checkbox"/> Bonne forme physique	<b>1</b> <input type="checkbox"/> Relation sans problème et agréable	<b>1</b> <input type="checkbox"/> Bonne compréhension et bonne expression
<b>B</b> <input type="checkbox"/> Demande de l'aide pour la toilette, l'argent de poche ou la prise des médicaments. participe mais avec une incitation	<b>2</b> <input type="checkbox"/> Pas de problème particulier, mais tendance à se fatiguer	<b>2</b> <input type="checkbox"/> Relations compliquées, mais sans violence. Possibilité de replis sur soi	<b>2</b> <input type="checkbox"/> Compréhension générale mais expression pauvre
<b>C</b> <input type="checkbox"/> A besoin d'une aide permanente pour la vie quotidienne, nécessitant des locaux appropriés	<b>3</b> <input type="checkbox"/> marche très peu et avec une aide (tiers, appareillage particulier ou fauteuil)	<b>3</b> <input type="checkbox"/> Grandes angoisses. Risque de violence pour lui et les autres	<b>3</b> <input type="checkbox"/> Ne s'exprime pas ou avec grande difficulté
	<b>4</b> <input type="checkbox"/> Personne en fauteuil permanent		

### 1-NATURE DU HANDICAP : le participant est-il :

	OUI	NON	
Epileptique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	stabilisé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non depuis quand : .....
Enurétique le jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	se prend-il en charge <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Enurétique la nuit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	se prend-il en charge <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Encoprétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	se prend-il en charge <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Asthmatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	traitement : .....
Allergique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	précisions : .....
Cardiaque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	traitement : .....
Diabétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	traitement : .....
Régime alimentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	précisions : .....
Contraception	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Précisions sur des éventuels antécédents médicaux et/ou psychiatriques ou traitement actuel (*Veillez nous joindre l'original de l'ordonnance*): .....

Contre-indications : .....

Injection (*Joindre l'original de l'ordonnance*)  OUI  NON date de l'injection : .....

### 2 -NIVEAU D'AUTONOMIE

<u>VIE QUOTIDIENNE</u>	SEUL	AIDE PARTIELLE	AIDE TOTALE
Toilette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Habillement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'occupe de son linge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

  

<u>PHYSIQUE</u>	OUI	NON	OUI	NON
Trouble de la vue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	trouble de l'ouïe	<input type="checkbox"/>
Bon marcheur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	fatigable	<input type="checkbox"/>
Trouble de l'orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	baignade autorisée	<input type="checkbox"/>
Sait nager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	trouble de l'équilibre	<input type="checkbox"/>
Besoin d'un fauteuil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Si oui, en permanence <input type="checkbox"/> ou pour les déplacements <input type="checkbox"/>				
Sports ou activités déconseillés : .....				

### 3- COMPORTEMENT ET RELATIONS AUX AUTRES

	OUI	NON	OUI	NON
Difficulté de compréhension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	tendance à l'isolement	<input type="checkbox"/>
Difficulté d'élocution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	trouble du sommeil	<input type="checkbox"/>
Manifestations agressives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	tendance à fuguer	<input type="checkbox"/>
- envers lui-même	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	peurs, phobies : .....	
- envers les autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	habitudes (jour/nuit) : .....	
- fait déclencheur : .....				

Remarques particulières et précisions sur le trouble du sommeil ou autre : .....

Précisez si le vacancier est déjà parti en vacances avec une autre association, la durée du séjour : .....

Remarques : .....



# Conditions générales et particulières de vente – Avant-Deux

\*\*\*

**Adhésion :** Les séjours sont réservés aux membres de l'association à jour de leur cotisation. L'Adhésion annuelle est de 20 €.

**Inscription :** Le choix du séjour doit se faire en fonction des aptitudes physiques, intellectuelles, goût, acceptation de la vie de groupe etc... Utiliser la grille d'autonomie jointe au catalogue. L'inscription sera enregistrée lors de la prochaine cession d'ouverture des plis. Le dossier comprend les fiches d'inscription, de renseignement et de liaison dûment remplies et signées, le document relatif aux conditions de vente daté et signé et le versement de l'acompte de 30 % du séjour, du montant de la cotisation annuelle et de l'assurance annulation (facultative).

Toutefois, l'association se réserve le droit de ne pas donner suite à l'inscription d'une personne à un séjour quand le séjour est complet ou quant à la lecture du dossier, trop d'éléments paraissent incompatibles avec le bon déroulement des vacances de celle-ci ou des autres vacanciers.

**Facilité de paiement :** Le solde peut être versé en 2 ou 3 mensualités à votre demande, le montant total devant être versé 30 jours minimum avant le départ. Tous les règlements s'effectuent par chèque, chèques vacances ou virement bancaire à l'ordre de L'AVANT DEUX.

**Conditions d'annulation avec souscription d'une assurance annulation :** Il est vivement conseillé de souscrire l'assurance annulation couvrant les conséquences de l'annulation du séjour pour les causes référencées ci-dessous. Ce contrat a été souscrit par l'association l'Avant-Deux auprès de la MAÏF. La souscription à l'assurance doit être impérativement simultanée à l'inscription au séjour. La garantie annulation prend effet dès la souscription et cesse dès le début de la prestation vendue par l'Association l'Avant-Deux. Le participant, son représentant légal ou ses ayants droits doivent prévenir, sous peine de déchéance, dans un délai maximum de 2 jours suivant la survenance de l'événement, l'association l'avant-deux, par écrit. Il faut fournir à l'association l'avant-deux le certificat médical ou tout justificatif attestant de l'impossibilité de participer au séjour, ainsi que tous les renseignements et justificatifs originaux demandés. En cas d'annulation de séjour, la MAÏF peut intervenir et rembourser, sous présentation des justificatifs demandés ci-dessus, la somme versée (exceptés les montants de l'adhésion et de l'assurance annulation) pour les causes suivantes :

- décès du participant, de son conjoint ou de son concubin, de ses ascendants, descendants en ligne directe, ou de ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ;
- maladie du participant, de son conjoint, de son concubin ou de ses ascendants en ligne directe, médicalement constatée et non antérieure à la souscription de l'assurance annulation, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours ;
- accident corporel subi par le participant, son conjoint, son concubin ou ses ascendants en ligne directe et survenu après la souscription de l'assurance annulation ;
- licenciement économique du participant, de son conjoint ou de son concubin.

Toutefois, l'assurance annulation ne peut s'exercer dans les cas suivants : cas non prévus au contrat (souhait de ne plus partir, démission professionnelle, modification des congés...), tout fait provoqué intentionnellement par le participant, la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, la maladie ou l'accident préexistant à la souscription du contrat, la non présentation des documents nécessaires au transport tels que titre de transport, carte d'identité, passeport ou visa, en cas de guerre civile ou étrangère, en cas d'irradiation provenant de la radioactivité, pour les cataclysmes naturels.

**Conditions d'annulation sans souscription d'une assurance annulation ou sans prise en charge par l'assurance :** Dans ces deux cas, si l'adhérent annule son séjour, des frais d'annulation seront exigibles selon le barème suivant. Dans tous les cas, l'adhésion est conservée par l'association :

- 30% du montant du séjour, de l'inscription jusqu'à 30 jours inclus avant le départ
- 50% du montant du séjour de 29 jours à 8 jours inclus avant le départ
- 80 % du montant du séjour de 7 jours à 2 jours inclus avant le départ
- en deçà ou en cas de non présentation aux dates de départ, la totalité du séjour reste due.

Pour les séjours le nécessitant, la non présentation du passeport ou de la carte d'identité est assimilée à un désistement.

**Assurances :** L'avant deux, son encadrement, ses adhérents sont assurés à la MAIF, police n° 2014692D. Cette assurance comprend : Responsabilité civile, dommages corporels, matériels, rapatriement. L'assurance ne couvre pas les vols, les actes de vandalisme, ainsi que les actes médicaux, chirurgicaux ou pharmaceutiques.

L'assurance (y compris l'assurance annulation) ne couvre pas le remboursement du reliquat du séjour en cas d'interruption de séjour pour toute cause.

**Prix et prestations :** Ce catalogue est remis à titre d'information et ne constitue pas un document contractuel. Les activités, visites et excursions sont organisées en fonction des souhaits du groupe. Les prix indiqués dans le catalogue ont été établis sur les informations connues au 30 octobre de l'année passée. Ils doivent être confirmés impérativement par l'association au moment de l'inscription (erreurs typographiques). Les prix comprennent :

- les frais de transport (à partir du lieu de rendez-vous inscrits sur le catalogue, et les déplacements pendant le séjour)
- l'alimentation, l'hébergement ou la pension complète
- les frais d'organisation et de gestion
- l'assurance responsabilité civile et rapatriement
- l'encadrement socio-éducatif (moyenne : 1 pour 3 ou 4 vacanciers)
- les activités proposées dans les programmes

Les prix mentionnés dans la brochure ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés (une erreur typographique est possible). Les taxes d'aéroport et de sécurité, les surtaxes kérosène, sont mentionnées pour le montant connu au 30 octobre de l'année passée et mentionnées dans « notre prix ne comprend pas ». De ce fait, toute augmentation de ces taxes sera répercutée sans préavis aux clients qui devront en acquitter le montant, et ce jusqu'à 10 jours avant le départ. Nos prix ne comprennent pas : l'adhésion annuelle, le transport jusqu'au lieu de départ indiqué dans le catalogue, l'argent de poche, les frais médicaux (qui seront facturés en fin de séjour), les taxes aéroport et de sécurité et les surtaxes Kérosène. Pour les séjours à l'étranger avec vol, le prix du billet sera déterminé au moment où l'association aura reçu l'acompte et la fiche d'inscription de tous les participants au séjour. Aucune avance ne sera faite par l'association. Le prix du séjour sera fixé en fonction du prix du billet d'avion.

**Tout séjour écourté pour quelque cause que ce soit, ainsi que toute prestation abandonnée volontairement en cours de séjour, ne peut faire l'objet d'un remboursement.**

**Regroupement transport :** Les vacanciers devront se rendre aux endroits et heures indiqués par le responsable du séjour pour le départ.

**Argent de poche :** Afin de faciliter le caractère spontané des loisirs, il est souhaitable que le vacancier soit en possession d'argent de poche qui sera confié ou non aux animateurs au moment du départ, dans une enveloppe avec nom et prénom.

**Traitement et soins médicaux :** L'avant deux est habilitée à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de maladie ou d'accident (hospitalisation par exemple). Le vacancier ayant un traitement devra se munir de la quantité de médicaments nécessaire pour toute la durée du séjour et fournir l'ordonnance en cours correspondante. Dans le cas de maladie durant le séjour, les frais pharmaceutiques et médicaux feront l'objet d'une avance par l'avant deux, qui en demandera le remboursement au retour. Pour tout accident grave, nous nous mettrons en rapport avec le responsable légal, pour l'informer dans les meilleurs délais.

**Trousseau :** Une fiche de trousseau vous est remise à titre indicatif. Pour les personnes énurétiques et encoprétiques, il faut prévoir un trousseau adéquat et une alèse. Si cette dernière n'est pas fournie, il vous sera facturé toute détérioration de literie.

**Préparation des séjours :** Dans la plupart des cas, une réunion préparatoire avec les vacanciers et les animateurs est programmée avant le départ des séjours, afin de présenter les lieux et les activités, connaître les personnes. Il est de la plus grande importance de participer à ces réunions.

**Prise de photographies des Vacanciers lors des séjours :** Lors des séjours, les animateurs peuvent prendre des photographies des vacanciers afin de leur remettre à chacun un DVD, un livret de photos pour conserver un souvenir du séjour. Un DVD ou livret est aussi remis à l'association. Ces photographies pourront être utilisées et diffusées par l'association sur le site internet, lors de l'AG ou lors d'actions de promotion de l'association. Aussi, lors de l'inscription, l'association demande l'autorisation de diffusion de l'image du vacancier à chaque personne responsable de ce dernier. Conformément à la loi, le libre accès aux données est garanti. A tout moment, il est possible de vérifier l'usage qui en est fait et de disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile. Les photographies ne seront ni vendues, ni utilisées à d'autres usages que ceux indiqués ci-dessus.

**Responsabilité de l'association :** Nous agissons en qualité de mandataires auprès des transporteurs, des hôteliers, des centres de vacances... pour un certain nombre de séjours, et nous ne pouvons être tenu responsables des retards, vols, accident, indépendants de notre volonté. Nous nous réservons le droit, si les circonstances l'exigent, et dans l'intérêt des vacanciers, de modifier ou d'annuler un séjour, en cas de manque d'inscriptions ou pour des raisons imprévisibles mettant en difficulté son organisation ou sa réalisation. Dans ce cas, 2 solutions vous sont proposées : soit un séjour équivalent soit le remboursement des sommes versées.

**Si par son comportement, un vacancier met en danger sa sécurité, celle des autres ou le bon déroulement du séjour, l'avant-deux se réserve le droit de prononcer son exclusion immédiate à charge pour la famille (parents ou personnes désignées avant le départ) de récupérer le vacancier sur son lieu de séjour. Aucun dédommagement ne sera accepté. En cas d'impossibilité de déplacement par les familles, les frais de retour seront facturés au vacancier.**

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration, ou de vol d'objets personnels. Pour tous les séjours (France et à l'étranger), l'association ne peut en aucun cas être tenue responsable des objets oubliés et ne se charge pas de leur recherche et de leur rapatriement.

Je soussigné(e) ..... agissant en qualité de ..... certifie A ..... , le .....

avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente ci-dessus énumérées Signature

et déclare toutes les accepter sans restrictions.